

B. POUYMAYOU

Siege social :

Le RIBERA Escalier F

376, Avenue du Prado

13008 MARSEILLE

Tél. 04.91.76.08.45 / 04.91.71.88.11

Fax : 04.91.71.19.26

contact@auditbpgl.com

**CENTRE SOCIAL ST JUST
LA SOLITUDE
189 Avenue Corot
13014 MARSEILLE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS***Exercice clos au 31/12/2019*

Mesdames, Messieurs,

1 – Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Social St Just la Solitude relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Centre Social St Just la Solitude à la fin de cet exercice.

2 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

3 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fouque P.
TrésorierFERHAM N.
Président**CENTRE SOCIAL ST JUST
LA SOLITUDE**189, Av. Corot - 13014 MARSEILLE
Tél : 04 91 67 14 75 - Fax : 04 91 67 98 53
cs-stjust@orange.fr

4 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment pour ce qui concerne :

- l'évaluation des fonds dédiés et le rattachement des produits à l'exercice considéré

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier adressé aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

6 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Centre Social St Just la Solitude à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7 - Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 2 Mars 2020
Le Commissaire aux comptes
AUDIT BPGL & CIE FIDU
Représentée par
Bernard POUYMAYOU

Centre social Saint Just-La Solitude
189 av corot 13014 Marseille

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	EXERCICE 2019			EXERCICE 2018
	Brut	Amort. & Provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 448,58	7 448,58	0,00	0,00
Logiciels	7 448,58	7 448,58	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	166 680,55	164 994,09	1 686,46	3 920,71
Installa.Tech. Mat. Outil.	82 445,91	82 445,91	0,00	0,00
Matériel de bureau & Informatique	32 893,42	31 206,96	1 686,46	3 920,71
Mobilier	28 436,19	28 436,19	0,00	0,00
Transport	22 905,03	22 905,03	0,00	0,00
Autres Immo. Corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15,00	0,00	15,00	15,00
Autres formes de participation (crédit Mutuel)	15,00		15,00	15,00
SOUS TOTAL ACTIF IMMOBILISE	174 144,13	172 442,67	1 701,46	3 935,71
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	112 774,49		112 774,49	124 198,10
Créances usagers			0,00	0,00
Régies	87,24		87,24	194,33
Créances fournisseurs	4 003,78		4 003,78	956,52
Autres créances			0,00	1 000,00
Subventions d'exploitation à recevoir	101 104,42		101 104,42	117 394,09
Subventions d'investissement à recevoir			0,00	0,00
Personnel , acompte			0,00	0,00
indemnité journalière à recevoir			0,00	0,00
Autres produits à recevoir	7 579,05		7 579,05	4 653,16
DISPONIBILITES	223 425,56		223 425,56	188 359,11
Banques	222 271,63		222 271,63	188 037,94
Caisse	1 153,93		1 153,93	321,17
SOUS TOTAL ACTIF CIRCULANT	336 200,05		335 200,05	312 557,21
Charges constatés d'avance	1 297,74		1 297,74	3 813,83
SOUS TOTAL COMPTE DE REGUL.	1 297,74		1 297,74	3 813,83
TOTAL GENERAL	511 641,92	172 442,67	339 199,25	320 306,75

Centre social Saint Just-La Solitude
189 av Corot 13014 Marseille

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
fond associatif	25 343,57	25 343,57
RESERVES		
Réserve de trésorerie	61 416,92	61 416,92
Réserves pour investissement	27 230,80	27 230,80
Report à nouveau	104 831,39	76 148,22
Résultat de l'exercice	23 443,28	28 683,17
Subvention d'investissement		1 000,00
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	242 265,96	219 822,68
Provisions pour risques	5 000,00	14 918,58
SOUS TOTAL PROVISIONS	5 000,00	14 918,58
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	6 272,25	4 108,64
SOUS TOTAL FONDS DEDIES	6 272,25	4 108,64
TOTAL FONDS PROPRES	253 538,21	238 849,90
EMPRUNTS		
Emprunts		
Découverts		
SOUS TOTAL EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	0,00	0,00
FOURNISSEURS et COMPTES RATTACHES		
Dettes fournisseurs	5 752,77	29 144,00
Fournisseurs factures non parvenues	20 239,85	5 094,15
SOUS TOTAL DETTES FOURNISSEURS	25 992,62	34 238,15
DETTES PERSONNEL		
Rémunération personnel	15 300,38	29,22
Provisions congés payés	20 808,85	26 375,40
Personnel Oppositions	220,55	
SOUS TOTAL DETTES PERSONNEL	36 329,78	26 404,62
DETTES SOCIALES		
Urssaf	7 804,28	7 832,31
Autres organismes sociaux	11 120,04	8 150,28
SOUS TOTAL DETTES SOCIALES	18 924,32	15 982,59
DETTES FISCALES		
Etat - Taxe sur salaires		376,00
Etat - Prélèvement à la source	306,54	
SOUS TOTAL DETTES FISCALES	306,54	376,00
AUTRES DETTES		
Régies et autres avances cptes débiteurs & créditeurs		
Autres Subventions d'exploitation à rendre (Indûs)	416,56	1 310,79
Autres charges à payer	75,71	491,95
SOUS TOTAL AUTRES DETTES	492,27	1 802,74
Produits constatés d'avance	3 615,51	2 652,75
SOUS TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	3 615,51	2 652,75
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	0,00	0,00
SOUS TOTAL COMPTES DE PROVISIONS	0,00	0,00
TOTAL DETTES	85 661,04	81 456,85
TOTAL GENERAL	339 199,25	320 306,75

17



Centre Social : ST JUST LA SOLITUDE

N° Cpte	INTITULÉS	2019	2018	Evolution
706	Rémunérations des services			
70 623	Prestations de service	146 814,26	143 818,71	2,08%
7 062 310	- PS CNAF - Animation Globale et Coordination	101 539,50	100 039,50	1,50%
7 062 320	- PS CNAF - Animation Collective Familles	22 648,00	22 313,00	1,50%
7 062 330	- PS CNAF - EAJE			
7 062 340	- PS CNAF - ALSH	20 063,76	20 154,69	-0,45%
7 062 350	- PS CNAF - LAEP			
7 062 360	- PS CNAF - Relais Assistants Maternels			
7 062 390	- PS CNAF - CLAS	2 563,00	1 311,52	95,42%
7 062 391	- Autres			
70 640	Participation des usagers	39 228,60	38 958,83	0,69%
706 401	- Activités	5 233,02	2 851,90	83,49%
706 402	- Bons vacances ou autres			
706 410	- Participation des Usagers -EAJE-			
706 421	- Participation des Usagers -ALSH-	30 536,69	29 579,50	3,24%
70 643	- Cotisations (A préciser) : Adhésions	1 241,00	1 161,02	6,89%
70 810	Produits des prestations fournies au personnel			
70 830	Locations diverses consenties	1 208,00	1 372,00	-11,95%
70 840	Mise à disposition facturée du personnel			
70 880	Autres produits d'activités annexes	1 009,89	994,41	1,56%
70	TOTAL REMUNERATION DES SERVICES	186 042,86	179 777,54	3,49%
722	TRAV. FAITS PAR L'ASS POUR ELLE-MEME			
74 100	ETAT	66 845,19	68 418,32	-2,30%
74 110	- Aide à l'emploi (ASP ex CNASEA, Fonjep)	32 245,19	34 616,92	-6,85%
74 140	- Contrat de ville-	24 000,00	23 000,00	4,35%
74 150	- DDASS-ACSE	10 600,00	10 800,00	-1,85%
74 170	- Autres			
74 200	REGION		1 000,00	-100,00%
74 210	- Subvention de fonctionnement			
74 230	- Aide à l'emploi		1 000,00	-100,00%
74 240	- Contrat de ville-			
74 270	- Autres			
74 300	DEPARTEMENT	37 564,00	38 564,00	-2,59%
74 310	- Subvention de fonctionnement	28 064,00	28 064,00	0,00%
74 320	- animateur de prévention (ex Poste B)			
74 330	- Aide à l'emploi			
74 340	- Contrat de ville-	8 000,00	8 000,00	0,00%
74 370	- Autres	1 500,00	2 500,00	-40,00%
74 400	COMMUNE	173 861,00	173 365,42	0,29%
74 410	- Subv. de fonctionnement	83 399,00	82 736,00	0,80%
74 440	- Contrat de ville-	21 000,00	25 000,00	-16,00%
74 450	- Fonctionnement - Vacances - Loisirs-	67 462,00	49 000,00	37,68%
74 470	- Autres	2 000,00	16 629,42	-87,97%
74 500	ORGANISMES NATIONAUX - NSA -Fonds Européens	30 076,00	21 136,00	
74 510	- Subvention de fonctionnement (CNAF :PACTE JEUNESSE)	30 076,00	21 136,00	
74 511	- Subvention MSA			
74 512	- fonds européens			
74 500	CAF/13	62 740,42	69 548,87	-9,79%
74 520	- Subvention de fonctionnement	41 961,00	50 603,00	-17,08%
74 523	- Autres subventions (LEA-PISL-LIRE ET GRANDIR- REAAP....) A	20 779,42	18 943,87	9,69%
74 600	Etablissements Publics Communaux et Intercommunaux			
74 600	- Subvention de fonctionnement			
74 700	Subventions Entreprise	26 540,00	19 210,00	38,16%
74 700	- Subvention de fonctionnement AVE-ANCV-FONDACTIONS	26 540,00	19 210,00	38,16%
74 800	Subventions autres entités (A préciser)	12 040,00	20 821,00	-42,17%
74 810	- Subvention de fonctionnement (AGEFIPH...)			
74 870	- Autres (bailleurs sociaux.....)	12 040,00	20 821,00	-42,17%
74	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	409 666,61	412 060,21	-0,58%
75 700	Quote-part d'élém. du fds associatif virée au cpte de résultat			
75 800	Autres produits divers de gestion courante	0,26	8,03	-96,76%
75 820	Fonds d'Aide à la Formation			
75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,26	8,03	-96,76%
76	PRODUITS FINANCIERS	557,02	310,93	79,15%
77 100	Produits exceptionnels sur opérations de gestion de l'exercice	3 829,34	2 867,10	33,56%
77 200	Produits sur exercices antérieurs			
77 500	Produits de cession d'éléments d'actif			
77 700	Quote-part de subv. d'invest. affectées au compte de résultat	1 000,00	1 678,27	-40,41%
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 829,34	4 545,37	6,25%
78 100	Reprise sur amortissements			
78 150	Reprise sur prov. pour risques et charges d'exploitation	14 918,58	42 860,47	-65,19%
78 170	Reprise sur prov. pour dépréciation des actifs circulants			
78 900	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	4 108,64	8 308,50	-50,55%
78	TOTAL DES REPRISES -AMORT & PROV.	19 027,22	51 168,97	-62,81%
79	TRANFERT DE CHARGES - COMPTES D'ORDRE	15 797,99	27 361,83	-42,26%
87	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (Charges Supplétives)	3 723,00	9 137,64	-59,26%
	TOTAL DES PRODUITS	639 644,30	684 376,52	-6,51%
	DEFICIT			

ANNEXE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 s'élève à un total de **339 199,25 €**.
Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, affiche ce qui suit :

- Un total des produits de **639 644,30 €**
- Un total des charges de **616 201,02 €**

Les charges supplétives, ne sont pas prises en compte dans les charges et les produits. Elles s'élèvent à **3723,00 €** (loyer considéré) pour la mise à disposition des locaux du site de Bellevue par 13 Habitat.

L'exercice a duré 12 mois du 01/01/2019 au 31/12/2019. Nous sommes dans un cycle d'exploitation dit court. Néanmoins le renouvellement des besoins de financement lié à l'exploitation confère un caractère quasi permanent de notre besoin de trésorerie.

Les notes et tableaux, présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Nos ressources stables ont connu un rythme constant dans l'ensemble, avec une augmentation des prestations de services (+3,49 %) et une légère diminution des subventions d'exploitation. L'aide à l'emploi liée aux contrats aidés concerne le dispositif « Adulte Relais » et le « Fonjep ».

Notre exploitation des besoins et des ressources a été maîtrisée. La gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement permette cette année encore la construction d'un résultat positif. Ce résultat vient conforter notre capacité d'autofinancement et notre fonds de roulement. Notre équilibre financier dépend en grande partie du haut du bilan qui se traduit à travers nos ressources. Le bon niveau de notre fonds de roulement (FR) permet de faire face avec sérénité à notre besoin en fonds de roulement (BFR). La trésorerie qui en résulte, permet d'assurer la continuité du fonctionnement du centre social.

Les équivalents temps plein du personnel embauché par le centre social s'élèvent à 11,38 pour la moyenne annuelle 2019, soit en état de stabilité par rapport à ceux de 2019. Ceci vient s'ajouter à une optimisation des ressources humaines.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le compte de résultat va dégager un excédent de **23 443,28 €** qui se résume comme suit :

- Une diminution des achats de **2 925,64 € (-13,00%)**, entre autres des petits équipements et le poste « Alimentation » ont été bien gérés.
- Une diminution des services extérieurs de **6 444,20 € (-12,40%)** due à des frais d'entretien et de réparations, et à des charges locatives sur la structure principale. En

effet le nouveau bailleur a mis en place une refacturation de la taxe foncière ainsi que le poste « Électricité » en augmentation. Les charges communes sont réparties selon la quote-part liée à la surface occupée sur le site.

- Une diminution des autres services extérieurs de **21 171,00 € (-10,13%)**, celle-ci s'explique par des besoins afférents à l'ADPEI (il s'agit de la mise à disposition du personnel) et à une augmentation des dépenses liées aux activités.
- Une augmentation de la masse salariale (salaire, charges sociales et taxe sur les salaires) qui s'élève à **16 354 € (+4,08%)**

Les subventions d'exploitations avec la prestation de service Caf s'élèvent à **556 480,87 €** avec une constance par rapport à 2018.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le dépôt d'une demande de prorogation de l'agrément sur l'antenne de Bellevue à partir du 1^{er} janvier 2020 a reçu un avis favorable pour une extension sur 12 mois, pour finir au 31/12/2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLE

Principes et convention générales : Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'association.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi du règlement du CRC 99.03 du 29/04/1999 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Permanence des Méthodes : Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Centre Social Saint Just-La Solitude
189 av corot - 13014 Marseille

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2019

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Cessions et mises hors service	Virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	7 448,58	0,00	0,00	0,00	7 448,58
Logiciels	7 448,58				7 448,58
Immobilisations corporelles	166 680,55	0,00	0,00		166 680,55
Aménagement	82 445,91				82 445,91
Informatique/Communication	32 893,42				32 893,42
Mobilier	28 436,19				28 436,19
Véhicule transport	22 905,03				22 905,03
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	15,00	0,00	0,00		15,00
Participations	15,00				15,00
TOTAL IMMOBILISATIONS	174 144,13	0,00	0,00	0,00	174 144,13

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux élém. sortis de l'act. et repris	Virements poste à poste	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	7 448,58	0,00	0,00	0,00	7 448,58
Logiciels	7 448,58				7 448,58
Immobilisations corporelles	162 759,84	2 234,25	0,00		164 994,09
Aménagement	82 445,91				82 445,91
Informatique/Communication	28 972,71	2 234,25			31 206,96
Mobilier/ matériel activité	28 436,19				28 436,19
Véhicule transport	22 905,03				22 905,03
TOTAL AMORTISSEMENTS	170 208,42	2 234,25	0,00	0,00	172 442,67

TABLEAU DES SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS 2019

Intervention	DATE	Nbre	Montant Brut	Amortissement antérieur	Dotation de l'année	Total amortissement	Valeur nette	Structure ST Just	Antenne bellevue
C.G Réaménagement Matériel Inform.mobili. 2362 G	01/01/2015	4,00	748,00	748,00	0,00	748,00	0,00	0,00	0,00
231200-130145 DEPARTEMENT			748,00	748,00	0,00	748,00	0,00	0,00	0,00
CR Equipement DEB 13-585 N°2013-02490	01/01/2015	4,00	995,06	995,06	0,00	995,06	0,00	0,00	0,00
117200-130145 REGION			995,06	995,06	0,00	995,06	0,00	0,00	0,00
VILLE PC -Logiciels Office & Administratifs & Formation	2015-2016	3,00	3 000,00	2 000,00	1 000,00	3 000,00	0,00	666,60	333,40
737000-130145 VILLE			3 000,00	2 000,00	1 000,00	3 000,00	0,00	666,60	333,40
CAF 20130597 Aménagement-Mobilier-Informatique	01/01/2015	4,00	970,11	970,11	0,00	970,11	0,00	0,00	0,00
117200-130145 CAF			970,11	970,11	0,00	970,11	0,00	0,00	0,00
TOTAL			5 713,17	4 713,17	1 000,00	5 713,17	0,00	666,60	333,40

7

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2019

Détail de l'état des créances	Montant BRUT	à 1 an au plus	à plus d'1 an
CAF APPEL A PROJET	8 400,00	8 400,00	
CAF AVE	622,80	622,80	
CAF Fonctionnement Bellevue	3 103,50	3 103,50	
CAF Fonctionnement Solitude	8 086,20	8 086,20	
CAF PS ACF	6 794,40	6 794,40	
CAF PS AGC Bellevue	10 153,95	10 153,95	
CAF PS AGC Structure principale	20 307,90	20 307,90	
CAF PS ALSH ENFANCE	1 377,29	1 377,29	
CAF PS CLAS	1 537,80	1 537,80	
CAF PS LÉA	4 886,08	4 886,08	
CAF PS REAAP	2 400,00	2 400,00	
Entraide solidarité 13	1 072,00	1 072,00	
ETAT Fonjep	3 553,50	3 553,50	
Marseille 13 Habitat	6 020,00	6 020,00	
Ville CEJ Enfance	9 139,00	9 139,00	
Ville Métropole CUCS	13 650,00	13 650,00	
		0,00	
		0,00	
Créances fournisseurs	4 003,78	4 003,78	
		0,00	
Régies	87,24	87,24	
		0,00	
		0,00	
Total	105 195,44	105 195,44	0,00

Détail de l'état des produits à recevoir	Montant BRUT	à 1 an au plus	à plus d'1 an
ACM ENFANCE PERISC 2019	69,34	69,34	
ACTIVITE GYM 2019	42,00	42,00	
Aide Financière Uniformation BP Jeps A.M	5 433,71	5 433,71	
CROIX BALNCHE PSC1	550,00	550,00	
ENTRAIDE SOLIDARITE 2020	1 008,00	1 008,00	
IRTS DEES	476,00	476,00	
		0,00	
		0,00	
Total	7 579,05	7 579,05	0,00

Disponibilités	MONTANT
Banque crédit mutuel compte association	144 315,86
Banque crédit mutuel compte direction	2 087,82
Banque crédit mutuel Livret Bleu	75 867,95
Caisse	1 153,93
Total	223 425,56

Charges constatées d'avance	MONTANT
CERTINOMIS 2020	52,00
DELTA CHUBB ACPTÉ POSE SYSTEME INTRUSION	576,00
DELTA TELESURV.C.102722/S/85 01.01.20-19.03.20	69,95
ORANGE.STANDAR.DIATO. 01.01.20-30.11.20	298,60
ORANGE.TEL.STANDARD 01.01.20-15.02.20	301,19
Total	1 297,74

M

Centre Social Saint Just-La Solitude
189 av corot - 13014 Marseille

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2019

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS	Montant au début de l'exercice	Augmentation Dotation de l'exercice	Diminutions Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
SANS DROIT DE REPRISE	114 991,29	0,00	1 000,00	113 991,29
Patrimoine intégré				
Fonds associatif	25 343,57			25 343,57
Subventions d'investissement non renouvelables	1 000,00		1 000,00	0,00
Subventions d'investissement non renouvelables				
Réserve de Trésorerie	61 416,92			61 416,92
Réserve pour investissements	27 230,80			27 230,80
Libéralités ayant le caractère d'apport				
AVEC DROIT DE REPRISE	108 940,03	54 807,26	32 791,81	130 955,48
Valeur biens affectés repris en fin d'apport				
Valeur biens affectés repris à la dissolution				
Valeur biens non affectés repris en fin d'apport				
Valeur biens non affectés repris à la dissolution				
Libéralités non encore autorisées				
Libéralités ayant le caractère d'apport sous cond.				
Subventions d'investissement sous condition				
Report à nouveau Débiteur				
Report à nouveau Créancier	76 148,22	28 683,17		104 831,39
Résultat 2018	28 683,17		28 683,17	0,00
Résultat 2019		19 851,84		19 851,84
Fonds dédiés	4 108,64	6 272,25	4 108,64	6 272,25
TOTAL GENERAL	223 931,32	54 807,26	33 791,81	244 946,77

Fonds dédiés		Fonds à engager	Fonds utilisés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Projet	Financier			
CAFE PARENTS ÉLÉMENTAIRE JANV.20-JUIN 20	CAF	1 500,00		1 500,00
CAFE PARENTS COLLÈGE JANV.20-JUIN 20	CAF	1 500,00		1 500,00
LIRE ET GRANDIR JANV 20 - JUIN 20	CAF	1 350,00		1 350,00
CLAS JANV 20-JUIN 20	CAF	1 922,25		1 922,25
Total		6 272,25		6 272,25

Centre Social saint Just-La Solitude
189 av corot - 13014 Marseille

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2019

Détail des Provisions	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin D'exercice
-----------------------	------------------	----------	---------	----------------

provisions pour risques & charges				
Jours supplémentaires Cdre (4)	1 292,12		1 292,12	0,00
Projection Rupture conventionnelle	3 974,65		3 974,65	0,00
Prud'hommes Affaire B.S	3 000,00		3 000,00	0,00
FSE Move	6 651,81		6 651,81	0,00
ANCV SÉJOUR ÉTÉ 2019		5 000,00		5 000,00
				0,00
				0,00
				0,00
Total	14 918,58	5 000,00	14 918,58	5 000,00

provisions pour dépréciations comptes de tiers				
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2019

Détail de l'état des dettes	Montant BRUT	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans
Fournisseurs	5 752,77	5 752,77	0,00
ACCES SCENE	950,00	950,00	
ADPEI	1 306,00	1 306,00	
DELTA SECURITY - CHUBB	576,00	576,00	
EDF ENTREPRISES	90,56	90,56	
FREE TELECOM	2,00	2,00	
HABITAT 13	125,03	125,03	
IRTS FORMATION	476,00	476,00	
JPG	235,92	235,92	
MOTAOUAKYL MOHAMED	170,00	170,00	
ORANGE	914,66	914,66	
TERRE DE CUISINE - PROVENCE PLATS	433,86	433,86	
UNE TERRE CULTURELLE	472,74	472,74	
Participations	0,00	0,00	
		0,00	
		0,00	
		0,00	
		0,00	
Emprunt	0,00	0,00	
Fournisseurs non payés	20 239,05	20 239,05	0,00
AUDIT BPGL - CAC 2019	4 728,00	4 728,00	
BUKLIN	547,43	547,43	
LA CROIX BLANCHE PSC1	550,00	550,00	
APPRENTIS AUTEUIL LOYER 2nd SEMESTRE	3 425,73	3 425,73	
APPRENTIS AUTEUIL CHARGES LOCATIVES 2nd SEMESTRE	10 483,69	10 483,69	
DROPS "NOËL DANS MA CITÉ"	385,00	385,00	
CAPOER'ART 12/2019	120,00	120,00	
Dettes Personnels	36 329,76	21 029,46	0,00
Rémunération personnel	15 300,38	15 300,38	
Personnel Oppositions	220,55	220,55	
Provisions congés payés	20 808,85	20 808,85	
Régies et autres avances cptes débiteurs & créditeurs		0,00	
Dettes sociales	18 521,32	18 521,32	0,00
Urssaf	7 804,28	7 804,28	
Autres organismes sociales	11 120,04	11 120,04	
Dettes fiscales	306,54	306,54	0,00
SIE Taxes sur Salaires		0,00	
Etat - Prélèvement à la source	306,54	306,54	
Autres Dettes	416,56	416,56	0,00
CAF PS ALSH Ados (Indu)	416,56	416,56	
		0,00	
		0,00	
Total	81 969,82	66 669,44	0,00

Charges à payer	MONTANT
Frais de déplacements	75,71
Total	75,71

Détails des produits constatés d'avance	MONTANT
Remise Chèque Adhésions 2020	42,00
Remise Espèces Adhésions 2020	43,50
Remise Chèque ALSH +6A Périsc 2020	991,94
Remise Chèque ALSH -6A Périsc 2020	1 111,57
Remise Chèque ALSH -6A Extrasc 2020	129,00
Remise Espèces ALSH -6A Périsc 2020	617,70
Remise Espèces ALSH +6A Périsc 2020	376,60
Remise Espèces ALSH -6A Extrasc 2020	298,20
Remise Espèces CAPOER'ART Périsc 2020	5,00
Total	3 615,51

Centre Social saint Just-La Solitude
189 av corot - 13014 Marseille

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2019

Charges exceptionnelles	MONTANT
Charges sur exercices antérieurs	7 066,78
Charges sur opérations de gestion	1 531,13
VNC	
Total	8 597,91

Produits exceptionnels	MONTANT
Quote part Subventions Investissement	1 000,00
Produits sur opérations de gestion	3 829,34
Total	4 829,34

Centre Social saint Just-La Solitude
189 av corot - 13014 Marseille

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2019

Complément d'informations relatif au compte de résultat

Rémunération des dirigeants

Les membres du bureau et du conseil d'administration de l'association ne sont pas rémunérés, notamment le président, la secrétaire et le trésorier.

L'information concernant le seul cadre dirigeant salarié de l'association n'a pas été fournie en raison d'une lecture directe de cet élément.

Valorisation des contributions volontaires

13 Habitat Site de Bellevue du 01.01.2019 au 31.12.2019